RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01327
Numéro SIREN : 538 520 545
Nom ou dénomination : ABCV PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2018 sous le numéro de dépôt 115844



20181158442018

DATE DEPOT : 03/12/2018

N° DE DEPOT : 115844

N° GESTION : 2014B01327

N° SIREN : 538520545

DENOMINATION : ABCV PARTICIPATIONS

ADRESSE : 9 rue Georges Ville 75016 Paris

MILLESIME : 2018

ABCV PARTICIPATIONS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2.260.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 9, RUE GEORGES VILLE – 75116 PARIS
538 520 545 R.C.S. PARIS

Greffe du Tribunal de commerce de Paris
Acte déposé le :
03 DEC. 2018
Sous le N° : 1165444

TEXTE DE L'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE PAR L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 OCTOBRE 2018

Troisième résolution

L'associée unique, approuvant la proposition de la Présidence, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à la somme de 223.134 euros, majoré d'une somme de 1.076.866 euros prélevée sur le compte Autres Réserves, soit la somme globale de 1.300.000 euros à titre de dividendes.

L'associé unique prend acte qu'il a été informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvement sociaux,
- peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 753.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et est indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera, dans cette hypothèse, maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est, en outre, été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le dividende ainsi fixé à 0,5752 euro par action avant prélèvement sociaux retenus à la source, et prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8%, sera mis en paiement à compter du 1er novembre 2018.

Si, au jour de la mise en paiement des dividendes, la Société détenait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions, en application de l'article L.225-210 alinéa 4 du Code de commerce, serait affecté au compte « Report à Nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243Bis du Code Général des Impôts, il est rappelé qu'il a été versé les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Dividendes distribués
30/06/2015	226.000 €
30/06/2016	100.000 €
30/06/2017	-

Certifié conforme

ABCV PARTICIPATIONS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 2.260.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 9, RUE GEORGES VILLE – 75116 PARIS
538 520 545 R.C.S. PARIS

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018

Nous vous présentons, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, les résultats de notre gestion durant l'exercice social clos le 30 juin 2018 et soumettons à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice.

I - EXPOSE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET DE SON ACTIVITE

Au cours de cet exercice, nous avons continué à rationaliser nos activités et celles de sociétés du groupe.

II - RESULTAT DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Au cours de cet exercice social clos le 30 juin 2018, la Société a maintenu un chiffre d'affaires de 550.000 euros comme au cours de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à la somme de 704.237 euros, contre 597.000 euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, notre résultat d'exploitation est déficitaire pour un montant de 154.217 euros, contre un résultat d'exploitation déficitaire de 46.999 euros au titre de l'exercice précédent.

En raison de produits financiers résultant de nos participations, à hauteur de 383.518 euros, d'intérêts et produits assimilés pour 736 euros, et de charges financières d'un montant de 5.651 euros, notre Société a dégagé, pour l'exercice écoulé, un résultat financier bénéficiaire de 378.603 euros.

Quant à notre résultat net comptable, il se traduit par un bénéfice de 223.134 euros, contre un bénéfice de 737.829 euros au titre de l'exercice précédent.

III- ACTIVITE DE NOTRE SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous n'avons rien de particulier à vous signaler dans ce domaine au niveau de la société ABCV PARTICIPATIONS

IV - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous entendons poursuivre le développement de l'activité de nos filiales au cours des prochains exercices.

V - EVENEMENT IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Nous n'avons rien de particulier à signaler dans ce domaine.

VI - MENTIONS PARTICULIERES

1°) Activité des filiales.

La société détient les participations suivantes :

- **SAS ARCHIMAGE (92,83%)**
 9, rue Georges Ville – 75116 Paris
 378 184 378 RCS PARIS
 CA (au 30 06 2018) : 3.608.906 €
 Résultat net : 706.989 €

- **SAS MYARCHIMAGE3D (92,63%)**
 23, rue Paul Valery – 75116 PARIS
 811 656 149 RCS PARIS
 CA : (au 31 décembre 2017) : 0 €
 Résultat net : - 5.771 €

- **SCI ABCV PATRIMOINE (99,95%)**
 9, rue Georges Ville – 75116 PARIS
 752 555 896 RCS PARIS
 CA (au 31 décembre 2017) : 124.599 €
 Résultat net : 21.448 €

- **SCI ABCV PATRIMOINE 2 (99,95%)**
 9, rue Georges Ville – 75116 PARIS
 800 633 422 RCS PARIS
 CA (au 31 décembre 2017) : 48.349 €
 Résultat net : -5.192 €

2°) Mention des dividendes versés au titre des trois derniers exercices et des avoirs fiscaux correspondants.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous informons qu'il a été procédé, au cours des trois derniers exercices, aux distributions suivantes :

Exercices	Dividendes distribués
30/06/2015	226.000 €
30/06/2016	100.000 €
30/06/2017	-

3°) Dépenses et charges somptuaires.

Aucune dépense de ce type n'a été engagée par la société.

4°) Options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés.

Ce point ne concerne pas notre société.

5°) Etat de la participation des salariés au capital social.

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, l'état des participations des salariés de la société au capital, savoir :

Identité	Nb. d'actions
N/A	N/A

6°) Détention du capital social.

Nous vous rappelons que le capital de notre société est intégralement détenu par Madame Alexandra CORRIC.

7°) Changements éventuels intervenus dans la présentation des comptes annuels ou dans les méthodes d'évaluation retenues.

Nous vous indiquons que ces comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

Aucune modification n'est intervenue par rapport à l'exercice précédent, étant rappelé que, par délibérations du 18 juin 2018, il a été procédé à la transformation de la forme juridique de la société par adoption du régime de la société par actions simplifiée.

8°) Information sur les délais de paiement.

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons que le solde des dettes à l'égard des fournisseurs, à la clôture de l'exercice écoulé, se décompose ainsi :

- Solde Fournisseurs au 30/06/2018 : 47.597 €
 Dont échus : 41.072 €
 - Factures non échues :
 - Echéance au 31/07/2018 6.526 €
 - Echéance au 31/08/2018 0 €
 - Echéances au-delà du 31/08/2018 0 €

A la clôture de l'exercice précédent, soit le 30 juin 2017, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décomposait comme suit :

- Solde Fournisseurs au 30/06/2017 : 68.847 €
 Dont échus : 38.676€
 - Factures non échues :
 - Echéance au 31/07/2017 30.171 €
 - Echéance au 31/08/2017 0 €
 - Echéances au-delà du 31/08/2017 0 €

Délais clients :

- Solde clients au 30/06/2018 : 333.129 €
- Dont échus : 257.400 €
- Client non échues :
- Echéance au 31/07/2018 75.729 €
- Echéance au 31/08/2018 0 €
- Echéances au-delà du 31/08/2018 0 €

9°) Information sur les prêts interentreprises

Nous vous indiquons, conformément aux dispositions de l'article L. 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier relatif, qu'il n'existe pas de prêts interentreprises au sein de notre Groupe.

10°) Informations relatives au CICE

La société a bénéficié en déduction des frais de personnel, d'un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 4.872 euros qui a été affecté à la diminution des charges d'exploitation.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice dû au titre de cet exercice social.

VII - INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX :

Figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société ayant son siège en France par le Président de la Société, Madame Alexandra CORRIC, au sein du Groupe ARCHIMAGE :

- Président de la SAS ABCV PARTICIPATIONS
- Président de la SAS ARCHIMAGE
- Président de la SAS ARCH & MO
- Gérant de la SCI ABCV PATRIMOINE
- Gérant de la SCI ABCV PATRIMOINE 2
- Président de la SAS MYARCHIMAGE 3D
- Président de la SAS ARCHIMAGE CONSEIL

VIII – AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à la somme de 223.134 euros, majoré d'une somme de 1.076.866 euros prélevée sur le compte Autres Réserves, soit la somme globale de 1.300.000 euros à titre de dividendes.

Nous vous informons que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvement sociaux,
- peuvent demander à être dispensés du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 753.000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et est indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera, dans cette hypothèse, maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est, en outre, été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Il est précisé que le dividende ainsi fixé à 0,5752 euro par action avant prélèvement sociaux retenus à la source, et prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8%, serait mis en paiement à compter du 1er novembre 2018.

Si, au jour de la mise en paiement des dividendes, la Société détenait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés à raison de ces actions, en application de l'article L.225-210 alinéa 4 du Code de commerce, serait affecté au compte « Report à Nouveau ».

Fait à Paris, le 1er octobre 2018

LE PRESIDENT



ABCV PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée au capital de 2 260 000 euros
R.C.S. Paris 538 520 545

9, rue Georges Ville
75016 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2018

ABCV PARTICIPATIONS
9, rue Georges Ville
75016 PARIS

A l'Associée unique de la société ABCV PARTICIPATIONS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCV PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES A L'ASSOCIEE UNIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Levallois-Perret, le 22 octobre 2018

AFI AUDIT
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Jean-Claude SPITZ
Associé

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 543	23 275	25 269	29 455
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 930 588		1 930 588	1 925 421
Créances rattachées aux participations	1 617 195		1 617 195	1 337 548
Autres titres immobilisés	50 063		50 063	
Prêts	500 000	4 290	495 710	500 000
Autres immobilisations financières	4 696		4 696	1 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 151 084**	**27 565**	**4 123 519**	**3 794 119**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	333 129		333 129	334 000
Autres créances	87 362		87 362	54 182
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 448 105		1 448 105	1 634 708
Charges constatées d'avance (3)	5 914		5 914	13 758
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 874 511**		**1 874 511**	**2 036 648**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 025 595**	**27 565**	**5 998 030**	**5 830 767**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 260 000	2 260 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 000	226 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 012 362	2 274 533
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**223 134**	**737 829**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 721 496**	**5 498 362**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 838	63 321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 269	70 047
Dettes fiscales et sociales	152 928	195 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**276 534**	**332 405**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 998 030**	**5 830 767**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	276 534	332 405
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	550 000	550 000
Chiffre d'affaires net	**550 000**	**550 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16	
Autres produits	5	2
Total I	**550 021**	**550 002**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	265 136	211 487
Impôts, taxes et versements assimilés	27 118	20 371
Salaires et traitements	318 675	257 566
Charges sociales	84 293	94 015
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 013	8 358
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	5 203
Total II	**704 237**	**597 000**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-154 217**	**-46 999**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	383 518	731 958
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	736	1 350
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		77 223
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**384 254**	**810 531**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 290	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 361	469
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**5 651**	**469**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**378 603**	**810 062**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**224 387**	**763 063**

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		213
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**213**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 253	398
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 253**	**398**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 253**	**-185**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		25 049
Total des produits (I+III+V+VII)	**934 275**	**1 360 745**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**711 141**	**622 916**
BENEFICE OU PERTE	**223 134**	**737 829**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	383 517	731 957
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	635	

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABCV PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 5 998 030 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 223 134 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 872 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Par décision en date du 11 avril 2018, l'associé unique a approuvé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiées. Cette transformation a été déposée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce en date du 18 juin 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 580			1 580
- Matériel de transport	29 765			29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 371	4 827		17 198
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	43 716	4 827		48 543
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 262 969	1 062 337	777 523	3 547 783
- Autres titres immobilisés		50 062		50 063
- Prêts et autres immobilisations financières	501 696	3 000		504 696
Immobilisations financières	3 764 665	1 115 399	777 523	4 102 541
ACTIF IMMOBILISE	**3 808 381**	**1 120 226**	**777 523**	**4 151 084**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MYARCHIMAGE3D 75116 PARIS	4 500	-12 778	66,67	-5 571
SAS ARCHIMAGE 75116 PARIS	207 200	2 942 067	95,22	706 989
SCI ABCV PATRIMOINE 75116 PARIS	2 000	49 565	99,95	21 448
SCI ABCV PATRIMOINE 2 75116 PARIS	2 000	-59 600	99,95	-5 192
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 940 587	1 940 587	1 617 195		371 313
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	167	158		325
- Matériel de transport	10 401	5 953		16 354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 693	2 902		6 595
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 262	9 013		23 275
ACTIF IMMOBILISE	**14 262**	**9 013**		**23 275**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 548 296 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 617 195		1 617 195
Prêts	500 000		500 000
Autres	4 696		4 696
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	333 129	333 129	
Autres	87 362	87 362	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 914	5 914	
Total	**2 548 296**	**426 406**	**2 121 891**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	47
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 304
Total	**2 351**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 260 000,00 euros décomposé en 2 260 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 276 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	635	635		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 269	102 269		
Dettes fiscales et sociales	152 928	152 928		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498		
Autres dettes (**)	17 204	17 204		
Produits constatés d'avance				
Total	**276 534**	**276 534**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 204			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 17 203 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	54 672
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	12 969
PRIMES A PAYER	6 800
INTERESSEMENT A PAYER	8 613
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	5 946
RSI A PAYER	7 963
CHARGES SOCIALES S/ PRIMES A PAYER	3 060
CHARGES SOCIALES S/ INTERESSEMENT	969
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	2 731
Total	**103 723**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	5 914		
Total	**5 914**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Certifié conforme

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2018	Net 30/06/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	48 543	23 275	25 269	29 455
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 930 588		1 930 588	1 925 421
Créances rattachées aux participations	1 617 195		1 617 195	1 337 548
Autres titres immobilisés	50 063		50 063	
Prêts	500 000	4 290	495 710	500 000
Autres immobilisations financières	4 696		4 696	1 696
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 151 084**	**27 565**	**4 123 519**	**3 794 119**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	333 129		333 129	334 000
Autres créances	87 362		87 362	54 182
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 448 105		1 448 105	1 634 708
Charges constatées d'avance (3)	5 914		5 914	13 758
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 874 511**		**1 874 511**	**2 036 648**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 025 595**	**27 565**	**5 998 030**	**5 830 767**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2018	30/06/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 260 000	2 260 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 000	226 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 012 362	2 274 533
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**223 134**	**737 829**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**5 721 496**	**5 498 362**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 838	63 321
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 269	70 047
Dettes fiscales et sociales	152 928	195 539
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	**276 534**	**332 405**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 998 030**	**5 830 767**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	276 534	332 405
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2018	30/06/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	550 000	550 000
Chiffre d'affaires net	**550 000**	**550 000**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	16	
Autres produits	5	2
Total I	**550 021**	**550 002**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	265 136	211 487
Impôts, taxes et versements assimilés	27 118	20 371
Salaires et traitements	318 675	257 566
Charges sociales	84 293	94 015
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 013	8 358
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2	5 203
Total II	**704 237**	**597 000**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-154 217**	**-46 999**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	383 518	731 958
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	736	1 350
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		77 223
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**384 254**	**810 531**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 290	
Intérêts et charges assimilées (4)	1 361	469
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**5 651**	**469**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**378 603**	**810 062**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**224 387**	**763 063**

Compte de résultat (suite)

	30/06/2018	30/06/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		213
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		**213**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 253	398
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**1 253**	**398**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 253**	**-185**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		25 049
Total des produits (I+III+V+VII)	**934 275**	**1 360 745**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**711 141**	**622 916**
BENEFICE OU PERTE	**223 134**	**737 829**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	383 517	731 957
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	635	

DOCUMENTS DE SYNTHESE 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU ABCV PARTICIPATIONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 5 998 030 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 223 134 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-aprés font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/10/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du réglement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des réglements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothéses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux régles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, aprés déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport. L'escompte obtenu sur acquisition de titres est directement déduit du coût d'acquisition.
Une provision pour dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 4 872 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Par décision en date du 11 avril 2018, l'associé unique a approuvé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiées. Cette transformation a été déposée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce en date du 18 juin 2018.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 580			1 580
- Matériel de transport	29 765			29 765
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 371	4 827		17 198
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**43 716**	**4 827**		**48 543**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 262 969	1 062 337	777 523	3 547 783
- Autres titres immobilisés		50 062		50 063
- Prêts et autres immobilisations financières	501 696	3 000		504 696
Immobilisations financières	**3 764 665**	**1 115 399**	**777 523**	**4 102 541**
ACTIF IMMOBILISE	**3 808 381**	**1 120 226**	**777 523**	**4 151 084**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MYARCHIMAGE3D 75116 PARIS	4 500	-12 778	66,67	-5 571
SAS ARCHIMAGE 75116 PARIS	207 200	2 942 067	95,22	706 989
SCI ABCV PATRIMOINE 75116 PARIS	2 000	49 565	99,95	21 448
SCI ABCV PATRIMOINE 2 75116 PARIS	2 000	-59 600	99,95	-5 192
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 940 587	1 940 587	1 617 195		371 313
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	167	158		325
- Matériel de transport	10 401	5 953		16 354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 693	2 902		6 595
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**14 262**	**9 013**		**23 275**
ACTIF IMMOBILISE	**14 262**	**9 013**		**23 275**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 548 296 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 617 195		1 617 195
Prêts	500 000		500 000
Autres	4 696		4 696
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	333 129	333 129	
Autres	87 362	87 362	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 914	5 914	
Total	**2 548 296**	**426 406**	**2 121 891**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES - PRODUITS À RECEV	47
ETAT - PRODUITS À RECEVOIR	2 304
Total	**2 351**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 2 260 000,00 euros décomposé en 2 260 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 276 534 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	635	635		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 269	102 269		
Dettes fiscales et sociales	152 928	152 928		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 498	3 498		
Autres dettes (**)	17 204	17 204		
Produits constatés d'avance				
Total	**276 534**	**276 534**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	17 204			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprés d'associés personnes physiques s'élève à 17 203 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	54 672
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	12 969
PRIMES A PAYER	6 800
INTERESSEMENT A PAYER	8 613
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	5 946
RSI A PAYER	7 963
CHARGES SOCIALES S/ PRIMES A PAYER	3 060
CHARGES SOCIALES S/ INTERESSEMENT	969
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	2 731
Total	**103 723**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	5 914		
Total	**5 914**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.